



**Ministère des  
Finances**



**1996-1997**

**Province  
de l'Ontario**

**Rapport annuel**



Veillez adresser vos commentaires sur le présent rapport à :

L'honorable Ernie Eves, c.r.  
Ministre des Finances  
7<sup>e</sup> étage  
Édifce Frost sud  
7 Queen's Park Crescent  
Toronto (Ontario)  
M7A 1Y7

Vous pouvez également faire parvenir vos commentaires au ministre par voie électronique à l'adresse suivante :

[fincom@epo.gov.on.ca](mailto:fincom@epo.gov.on.ca)

ISSN 1206-0437

# Table des matières

Message de l'honorable Ernie Eves, ministre des Finances .....	1
Revue de l'année .....	2
Faits saillants économiques .....	2
Faits saillants des finances .....	5
Provenance des recettes .....	7
Dépenses .....	8
Résumé des changements au niveau des recettes au cours de l'exercice .....	9
Résumé des changements au niveau des dépenses au cours de l'exercice .....	13
Financement et gestion de la dette .....	15
Statistiques financières et économiques sélectionnées sur une période de cinq ans .....	18
États financiers abrégés .....	19
Opinion du vérificateur provincial sur les états financiers abrégés de la province de l'Ontario .....	20
Énoncé de responsabilité des états financiers abrégés .....	21
État du fonctionnement et du déficit accumulé .....	22
État de la situation financière .....	23
État de l'évolution de la situation financière .....	24
Abrégé des principales politiques comptables .....	25
Sources de renseignements supplémentaires .....	27



---

## **Message de l'honorable Ernie Eves, ministre des Finances**

J'ai le plaisir de présenter le rapport annuel de la province de l'Ontario pour l'exercice terminé le 31 mars 1997. Tout comme le premier, notre second rapport annuel met en évidence les réalisations du gouvernement et donne un résumé des résultats financiers.

Les Comptes publics de 1996-1997, que je soumetts à l'Assemblée législative en même temps que le présent rapport, comprennent les états financiers de la province, l'opinion du vérificateur provincial sur ces états financiers et des renseignements financiers plus détaillés.

Pour la deuxième année consécutive, les états financiers indiquent que nous réussissons encore mieux que nous ne l'avions promis dans notre projet de réduction du déficit de la province. Je suis heureux d'annoncer que le déficit réel en 1996-1997 est de 6,9 milliards de dollars, soit 1,9 milliard de moins que le déficit en 1995-1996, et 1,3 milliard de moins que ce qui avait été prévu dans le budget de 1996. C'est en partie à la prudence des estimations que l'on doit un niveau de déficit notablement inférieur aux prévisions.

La réduction substantielle des dépenses par rapport à 1995-1996 témoigne de l'impact des mesures de contrôle des dépenses annoncées au cours de la seconde moitié de 1995.

Nous avons pris un tournant en matière de déficit, et nous sommes maintenant prêts à tenir l'engagement que nous avons pris, à savoir équilibrer les livres de la province d'ici l'exercice 2000-2001.

Les renseignements sur notre situation financière et sur la performance du gouvernement en matière de finances et d'économie par rapport aux objectifs que nous nous sommes fixés sont, comme toujours, à la disposition des Ontariennes et des Ontariens.

Sincères salutations,

Ernie Eves, c.r.  
Ministre des Finances  
Toronto, septembre 1997

## Revue de l'année

En accord avec le plan du gouvernement d'équilibrer le budget d'ici l'exercice 2000-2001, le déficit a poursuivi sa tendance à la baisse, tombant de 8,8 milliards de dollars en 1995-1996 à 6,9 milliards de dollars en 1996-1997. C'est la seconde année de suite que le gouvernement dépasse son objectif en matière de déficit. En 1995-1996, le déficit s'établissait à 508 millions de dollars en dessous de l'objectif de 9,3 milliards de dollars; en 1996-1997, le déficit réel est inférieur de 1,3 milliard de dollars à l'objectif de 8,2 milliards de dollars fixé par le budget.

### Faits saillants des finances

**1996-1997**

(en milliards de dollars)                      **1995-1996**    **1996-1997**

Recettes	49,5	49,5
Dépenses	58,3	56,4
Déficit	8,8	6,9

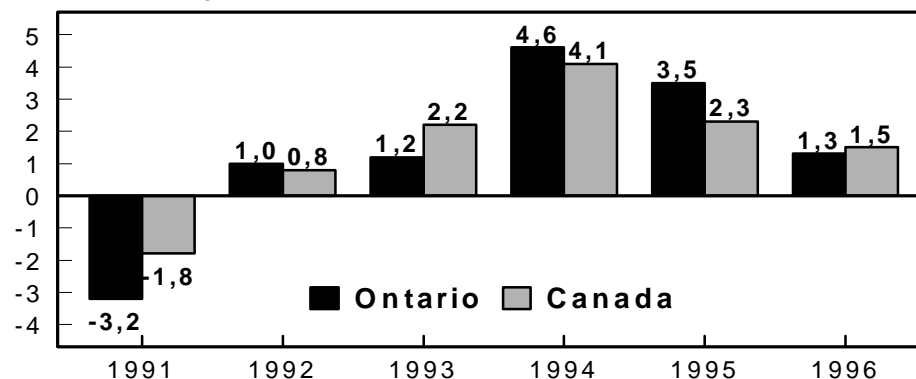
### Faits saillants économiques

#### **Croissance du produit intérieur brut réel (PIB)**

L'économie ontarienne a affiché une croissance de 1,3 pour 100 en 1996, après une croissance de 3,5 pour 100 en 1995. La décélération de la croissance au cours de l'année civile 1996 est due en grande partie au ralentissement de la croissance des exportations et à la baisse des stocks des entreprises. L'activité économique de l'Ontario a repris du souffle pendant le dernier trimestre de l'exercice 1996-1997 (janvier à mars 1997) et le PIB réel a affiché une augmentation de 6,3 pour 100 aux taux annuels.

### Comparaison de la croissance du PIB réel Ontario et Canada 1990-1996

En pourcentage



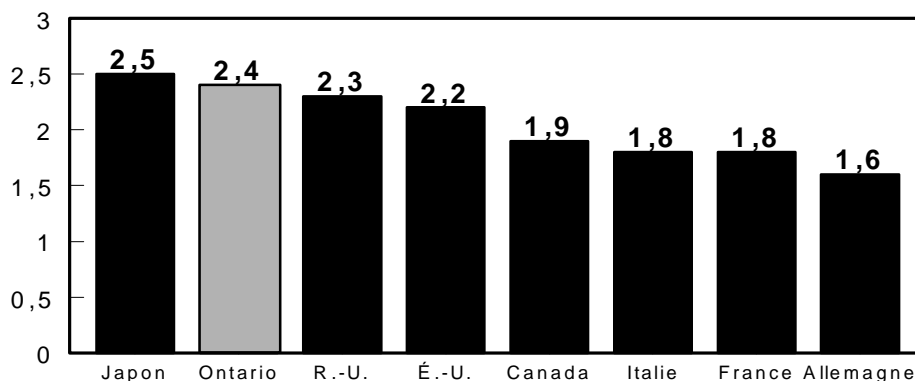
Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario

En 1996, les principales sources de croissance économique en Ontario ont été l'augmentation des investissements des entreprises dans le matériel et l'outillage, qui a marqué une croissance de 13,2 pour 100; le logement, qui a affiché une hausse de 13,5 pour 100; et la construction autre que résidentielle, qui a augmenté de 6,7 pour 100. Les dépenses à la consommation et les exportations ont également contribué à la croissance, avec des hausses respectives de 1,8 pour 100 et de 3,3 pour 100. La croissance de l'Ontario en 1995 et 1996 a dépassé celle de tous les grands pays industriels, le Japon excepté.

### Comparaison de la croissance réelle de la production

Ontario et pays du G7, 1995 et 1996

En pourcentage (moyenne de deux ans)



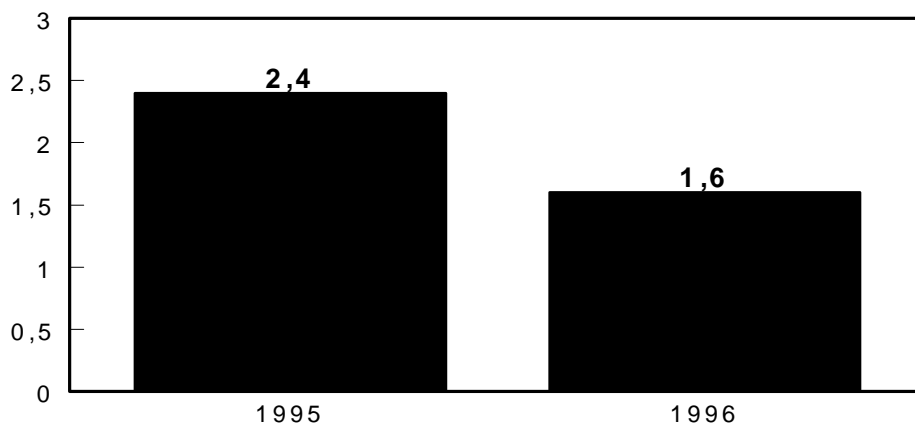
Sources : Statistique Canada et OCDE.

### Inflation selon l'indice des prix à la consommation (IPC)

Le taux d'inflation en Ontario, mesuré selon l'évolution de l'indice des prix à la consommation (IPC), était de 1,6 pour 100 en 1996, par rapport à 2,4 pour 100 en 1995. La baisse de l'inflation en 1996 est due à la reprise du dollar canadien et à l'absence continue de pressions sur les prix dans l'économie hautement compétitive de l'Ontario.

### Inflation selon l'IPC

En pourcentage



Source : Statistique Canada

---

### **Emploi**

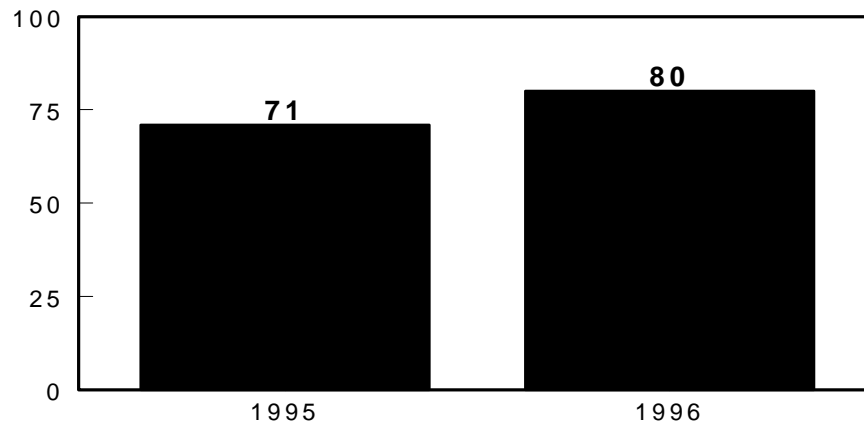
L'Ontario a créé 80 000 emplois en 1996, après en avoir créé 71 000 en 1995. Le secteur privé a créé 90 000 emplois tandis que le secteur public en perdait 10 000.

En 1996, les emplois ont surtout augmenté dans le secteur du commerce de gros et de détail, qui a affiché 44 000 nouveaux emplois, le secteur des affaires et des services personnels — 30 000 nouveaux emplois, et le secteur manufacturier — jusqu'à 16 000 nouveaux emplois.

L'amélioration des perspectives d'emploi a fait augmenter les taux de participation de la population active, celle-ci s'est accrue de 107 000 personnes en 1996 alors qu'elle n'avait augmenté que de 25 000 personnes en 1995. Ceci a provoqué une hausse du taux de chômage en Ontario, qui est passé de 8,7 pour 100 en 1995 à 9,1 pour 100 en 1996.

### **Création d'emplois en Ontario**

En milliers



Source : Statistique Canada



---

## Faits saillants des finances

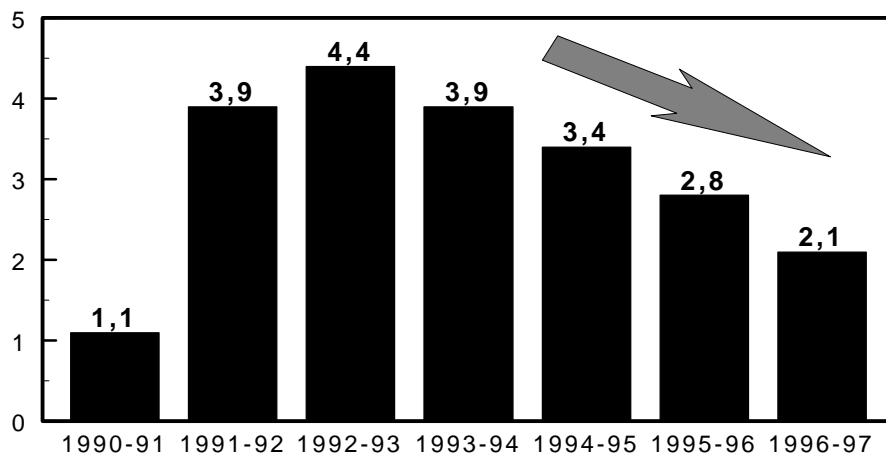
### Le gouvernement dépasse son objectif de réduction du déficit pour la seconde année consécutive

C'est la deuxième année consécutive que le gouvernement dépasse son objectif de réduction du déficit. En 1996-1997, le déficit, établi à 6,9 milliards de dollars, a dépassé de 1,3 milliard de dollars l'objectif de 8,2 milliards de dollars fixé dans le plan budgétaire.

En 1996-1997, le déficit a diminué de 1,9 milliard de dollars, passant de 8,8 milliards de dollars en 1995-1996 à 6,9 milliards de dollars. Cette amélioration est attribuable aux mesures prises par le gouvernement pour contrôler les dépenses et à l'amélioration générale de l'économie. Depuis 1992-1993, la part du déficit dans l'économie est passée d'un sommet de 4,4 pour 100 à 2,1 pour 100 du PIB en 1996-1997.

### Déficit en pourcentage du PIB

En pourcentage



### Recettes

Le total des recettes en 1996-1997, qui s'élève à 49,5 milliards de dollars, est resté inchangé par rapport à l'exercice précédent.

---

### ***Dépenses***

Le total des dépenses en 1996-1997, qui s'élève à 56,4 milliards de dollars, a baissé de 1,9 milliard de dollars par rapport aux niveaux de 1995-1996. L'amélioration est due en grande partie à l'impact sur une année complète des mesures de contrôle des dépenses annoncées précédemment. Le gouvernement a néanmoins décidé d'investir des sommes considérables, d'une valeur de 2,4 milliards de dollars, dans des secteurs clés en 1996-1997 afin de soutenir les efforts de restructuration qui permettront d'offrir des services plus efficaces et plus rentables dans des secteurs comme les soins de santé et les municipalités.

### ***Changements de la politique comptable***

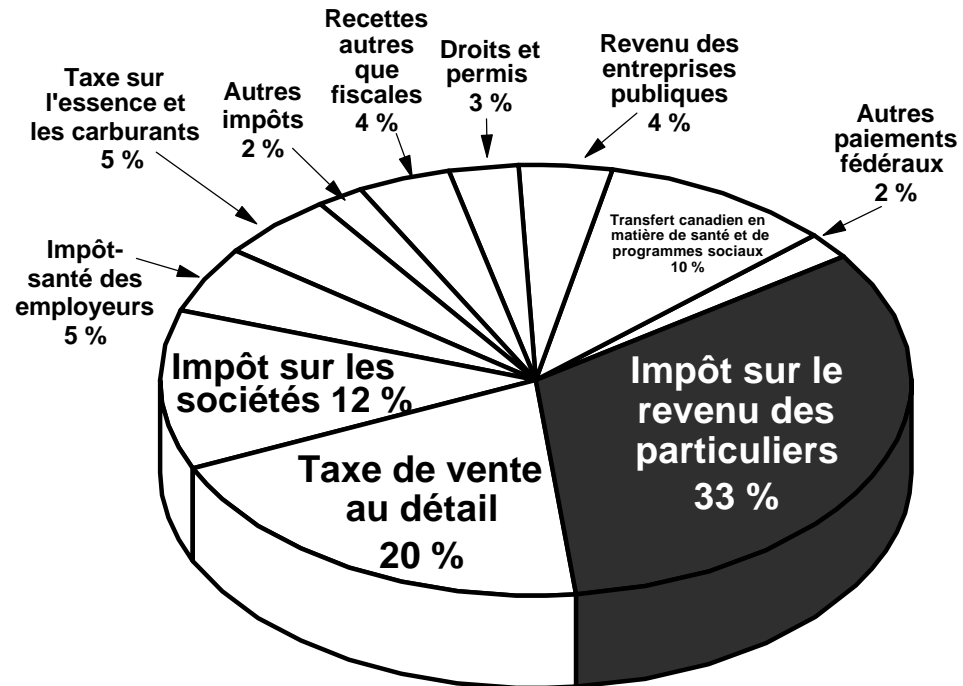
En accord avec les recommandations révisées du Conseil sur la comptabilité et la vérification dans le secteur public (CCVSP) de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA), la province a reclassé la Société de logement de l'Ontario (SLDO) et la Régie des transports en commun de la région de Toronto (réseau GO), les faisant passer de la catégorie d'entreprises publiques à celle d'organismes de service gouvernementaux. Ce rajustement a été indiqué dans les chiffres intérimaires inclus dans le budget de 1997 de l'Ontario. L'impact net de cette mesure sur le déficit en 1996-1997 et 1995-1996 a été une augmentation de 98 millions de dollars et de 74 millions de dollars, respectivement.

---

## Provenance des recettes

Le total des recettes pour l'exercice 1996-1997 s'élève à 49,5 milliards de dollars. Les recettes fiscales représentent 77 pour 100 de ce total, les paiements de transfert du gouvernement fédéral, 12 pour 100, les autres recettes, 7 pour 100 et les recettes en provenance des entreprises publiques, 4 pour 100.

## Provenance des recettes



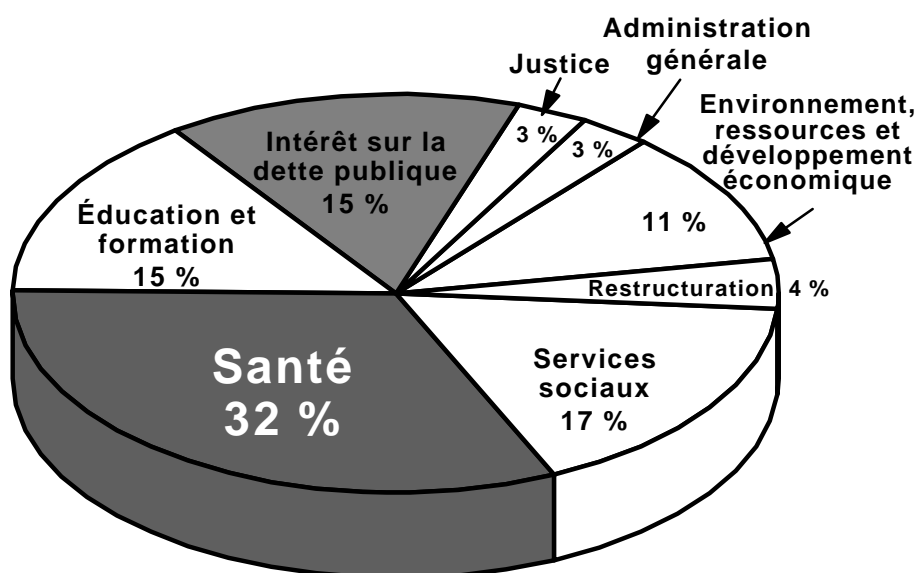
---

## Dépenses

Le total des dépenses du gouvernement de l'Ontario pour l'exercice 1996-1997 s'élève à 56,4 milliards de dollars. Près des deux tiers de ce total sont liés aux dépenses dans les secteurs de la santé, de l'éducation et des services sociaux. L'intérêt sur la dette impayée de la province représente 15 pour 100 du total des dépenses. Les 21 pour 100 restants des dépenses, pour l'exercice 1996-1997, se répartissent entre les charges de restructuration, l'environnement, les ressources et le développement économique, la justice et l'administration générale.

En 1996-1997, les dépenses au titre des soins de santé se chiffrent à 18,9 milliards de dollars. Ce total comprend 970 millions de dollars aux fins de soutien à la restructuration dans le secteur des soins de santé.

### Dépenses par catégories principales



#### *Plans d'activités des ministères*

C'est la deuxième année que le gouvernement met en œuvre son processus de plans d'activités. Chaque ministère a préparé un plan d'activités qui définit ses activités de base, établit des stratégies clés pour dispenser des programmes qui les soutiennent d'une façon plus efficiente et plus efficace, et établit des mesures de performance pour comparer les résultats aux objectifs fixés. Les plans d'activités des ministères ont été publiés par le président du Conseil de gestion du gouvernement en juin 1997.

## Résumé des changements au niveau des recettes au cours de l'exercice

Le total des recettes en 1996-1997, qui se chiffre à 49,5 milliards de dollars, est supérieur de 2,8 milliards de dollars au niveau de 46,7 milliards de dollars prévu dans le budget de 1996 de l'Ontario. On peut attribuer cette augmentation à la fois à la force de l'économie et à la prudence des prévisions budgétaires.

<b>Changements au niveau des recettes au cours de l'exercice 1996-1997</b>	
(en millions de dollars)	
<b>Recettes fiscales</b>	
Impôt sur le revenu des particuliers	1 144
Impôt sur les sociétés	482
Taxe de vente au détail	444
Droits de cession immobilière	79
Taxe sur le tabac	26
Impôt-santé des employeurs	107
Autres (notamment taxes sur l'essence, les carburants et les bénéfiques miniers)	16
	<b>2 298</b>
<b>Paiements de transfert du gouvernement fédéral</b>	
Logements sociaux	341
Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux	(446)
Programme Canada-Ontario sur les travaux d'infrastructure	(81)
Autres paiements (notamment jeunes contrevenants et réadaptation professionnel)	(66)
	<b>(252)</b>
<b>Recettes en provenance des entreprises publiques</b>	
Société de logement de l'Ontario	232
Réseau GO	157
Société des casinos de l'Ontario	19
Société des loteries de l'Ontario	(82)
Autres (y compris l'Agence ontarienne des eaux)	(49)
	<b>277</b>
<b>Autres recettes</b>	
Ventes et locations	476
Divers	(30)
Amendes	57
Autres (y compris les droits de permis de conduire et d'immatriculation des véhicules)	(36)
	<b>467</b>
<b>Total des changements au niveau des recettes au cours de l'exercice</b>	<b>2 790</b>

- 
- Grâce à la vigueur de l'économie, les recettes fiscales dépassent de 2,3 milliards de dollars les estimations prudentes du budget. Les recettes en provenance de l'impôt sur le revenu des particuliers sont supérieures de 1,1 milliard de dollars aux prévisions du budget grâce à une croissance du revenu plus forte que prévu en 1995, et à la continuation de la reprise de l'emploi et de la croissance du revenu en 1996. Cette augmentation comprend 745 millions de dollars dus à une estimation excessive du montant des recettes en provenance de l'impôt sur le revenu des particuliers en 1995-1996.
  - Les recettes en provenance de l'impôt sur les sociétés se chiffrent à 482 millions de dollars, soit 9 pour 100, de plus que les estimations, ce qui témoigne à la fois de la prudence du budget et de la force des profits réalisés par les sociétés.
  - Les recettes en provenance de la taxe de vente au détail s'établissent à 444 millions de dollars, soit 4,7 pour 100, de plus que prévu. Cela est attribuable à un niveau plus élevé des dépenses des consommateurs et des entreprises (en 1996, la consommation non indexée a augmenté de 2,9 pour 100, par rapport à une estimation budgétaire de 2,5 pour 100), et à la prudence des prévisions budgétaires.
  - La vigueur du marché de la revente des maisons a permis de dépasser de 79 millions de dollars, soit de 21,6 pour 100, les recettes en provenance des droits de cession immobilière prévues dans les estimations budgétaires. Le nombre des reventes de logements en Ontario a augmenté de 31,3 pour 100 en 1996.
  - Les recettes en provenance de la taxe sur le tabac dépassent de 26 millions de dollars, soit de 7,9 pour 100, les prévisions budgétaires par suite de l'augmentation de 0,35 cents par cigarette de la taxe fédérale sur le tabac en novembre 1996, et de ventes plus nombreuses que prévu.
  - Les recettes en provenance de l'impôt-santé des employeurs sont supérieures de 107 millions de dollars, soit de 4 pour 100, aux estimations, ce qui témoigne essentiellement de la prudence des prévisions budgétaires.
  - L'augmentation des recettes en provenance des logements sociaux, qui s'établissent à 341 millions de dollars, tient compte des paiements, d'un montant de 205 millions de dollars, versés au titre des logements sociaux à la Société de logement de l'Ontario (SLDO), lesquels sont maintenant comptabilisés comme paiements de transfert fédéraux en raison du reclassement comptable de la SLDO comme organisme de service gouvernemental, et des 136 millions de dollars versés au ministère des Affaires municipales et du Logement à titre de

---

paiements de transfert fédéraux, qui étaient comptabilisés précédemment comme faisant partie des «autres» paiements de transfert fédéraux.

- Les recettes en provenance du programme Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux sont inférieures de 446 millions de dollars aux prévisions budgétaires parce que les recettes en provenance de l'impôt sur le revenu des particuliers sont plus fortes que prévu. Selon la formule de l'allocation consentie par le gouvernement fédéral aux termes de ce programme, toute augmentation de l'impôt sur le revenu de l'Ontario a pour effet de réduire les paiements de transfert fédéraux à la province.
- Le rythme de construction des projets entrepris dans le cadre du Programme Canada-Ontario sur les travaux d'infrastructure ayant été plus lent que prévu, les paiements de transfert fédéraux à ce titre en 1996-1997 ont été inférieurs de 81 millions de dollars à ce qui avait été prévu dans le budget.
- Les recettes plus élevées que prévu en provenance des entreprises publiques sont dues essentiellement au reclassement de la SLDO et du réseau GO qui a permis d'éliminer une perte combinée de 389 millions de dollars de cette catégorie de recettes. Ces gains ont été en partie compensés par la remise à 1997-1998 de la création des loteries vidéo prévue pour 1996-1997, et par des frais non récurrents de restructuration qui ont réduit les recettes en provenance de la Société des loteries de l'Ontario.
- Les recettes en provenance des ventes et des locations ont augmenté de 476 millions de dollars, montant qui comprend l'inclusion des recettes brutes de la Société de logement de l'Ontario, soit 304 millions de dollars, et de celles du réseau GO, soit 108 millions de dollars.
- Les amendes se chiffrent à 57 millions de dollars, soit 57 pour 100 de plus que prévu, en raison de l'augmentation des amendes imposées en vertu du *Code de la route* et d'une sous-estimation du solde des comptes clients dans les prévisions budgétaires.





---

## Résumé des changements au niveau des dépenses au cours de l'exercice

Les dépenses dépassent de 2,2 milliards de dollars les dépenses prévues dans le plan budgétaire de 1996. Les investissements effectués dans le cadre de la restructuration ont dépassé de 1,5 milliard de dollars l'estimation de 900 millions de dollars prévue dans le budget. Le reclassement de la Société de logement de l'Ontario et du réseau GO, qui sont passés de la catégorie d'entreprises publiques à celle d'organismes de service gouvernementaux, a ajouté 1,1 milliard de dollars au total des dépenses, y compris 232 millions de dollars en frais d'intérêt sur la dette publique.

### ***Sources importantes de changement des dépenses par rapport au budget***

- La réponse au Fonds fiduciaire d'initiative pour les étudiantes et étudiants de l'Ontario, annoncé dans le budget de 1996, a dépassé de très loin les attentes. En conséquence, le gouvernement a augmenté de 149 millions de dollars sa contribution de contrepartie aux fonds de fiducie individuels des collèges et des universités en 1996-1997, portant le total à 249 millions de dollars.
- Une provision de 105 millions de dollars a été allouée pour couvrir la charge des prestations de retraite dans la Caisse de retraite des juges provinciaux.
- Le programme d'assurance-médicaments a accusé une augmentation générale de 93 millions de dollars de ses dépenses au cours de l'année en raison, principalement, de l'utilisation accrue du programme des médicaments spéciaux et du programme de médicaments gratuits de l'Ontario.
- L'augmentation de 232 millions de dollars des frais d'intérêt sur la dette publique, par suite du reclassement de la SLDO et du réseau GO, a été plus que compensée par d'autres économies, d'une valeur de 370 millions de dollars, sur les frais d'intérêt afférents à la dette publique. Ces économies étaient dues à plusieurs facteurs : un niveau d'emprunts sur le marché public inférieur aux prévisions budgétaires, une baisse des taux d'intérêt et l'application d'activités efficaces de gestion des risques qui ont eu pour effet de réduire encore davantage les frais d'emprunt.
- La Caisse de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario a affiché des économies d'une valeur de 219 millions de dollars au poste des dépenses, essentiellement en raison de l'utilisation de renseignements plus à jour concernant le

---

rendement plus élevé des investissements au cours de l'année.

- Le Régime de retraite des fonctionnaires de l'Ontario et la Fiducie du régime de retraite du SEEFPO ont affiché des économies de 190 millions de dollars au poste des dépenses, principalement en raison de l'adoption d'hypothèses plus récentes concernant la faiblesse du taux d'inflation et le rendement plus élevé des investissements.

### ***Restructuration***

Compte tenu de l'ampleur de la restructuration dont la province fait l'objet, le total des frais de restructuration s'élève à 2,4 milliards de dollars en 1996-1997.

Le gouvernement a investi des sommes considérables pour soutenir les efforts de restructuration dans des secteurs clés comme les soins de santé, les municipalités et l'éducation, ainsi que la fonction publique de l'Ontario (FPO). Les investissements aux fins de restructuration comprennent, entre autres :

- Une provision de 970 millions de dollars représentant la part assumée par le gouvernement des coûts dans les différentes communautés qui font l'objet d'une restructuration dans le domaine de la santé et qui ont un plan de rajustement.
- Un montant de 772 millions de dollars pour couvrir les changements associés à la restructuration du secteur municipal, dont :
  - 350 millions de dollars pour couvrir les frais d'entretien liés au transfert de certaines voies publiques aux municipalités.
  - 200 millions de dollars pour aider les municipalités à assumer la responsabilité du financement des transports municipaux, du réseau GO, des traversiers et des aéroports municipaux.
  - 150 millions de dollars pour la remise en état des logements à but non lucratif et des coopératives de logement à transférer aux municipalités.
  - 72 millions de dollars pour couvrir les frais de cessation associés au transfert de certains secteurs de responsabilité provinciale au palier municipal.
- 438 millions de dollars en indemnités de fin d'emploi consenties dans le cadre de la restructuration de la fonction publique de l'Ontario.
- 250 millions de dollars représentant la part assumée par la province de la charge afférente à l'option de retraite offerte aux enseignants afin de renouveler la profession.

---

## Financement et gestion de la dette

### *Financement*

Pour répondre aux exigences de financement de la dette, d'un montant de 12,4 milliards de dollars (y compris le refinancement des emprunts venant à échéance), le gouvernement a contracté des emprunts sur le marché public (6,5 milliards de dollars<sup>1</sup>), réduit les réserves en liquidité (5,7 milliards de dollars) et fait appel à des sources internes (0,2 milliard de dollars).

Au cours de l'exercice, des emprunts venant à échéance d'une valeur de 6,4 milliards de dollars ont été refinancés, y compris une dette non négociable d'un montant de 1,3 milliard de dollars. Les taux d'intérêt de certains de ces emprunts s'élevaient jusqu'à 16,9 pour 100. Le taux d'intérêt moyen pondéré sur les emprunts contractés aux fins de la province en 1996-1997 est d'environ 5,6 pour 100, soit un taux inférieur au taux de 9 pour 100 pour le total de la dette provinciale impayée.

Le marché intérieur canadien demeure la principale source de fonds de l'Ontario et a fourni plus de la moitié du total des emprunts contractés au cours de l'exercice (3,7 milliards de dollars sur 6,5 milliards de dollars). Les principaux éléments du programme d'emprunts sur le marché intérieur en 1996-1997 étaient les suivants : l'émission de billets à moyen terme (BMT) visant des investisseurs précis dans le secteur des entreprises et du commerce de détail, et la deuxième campagne d'obligations d'épargne de l'Ontario, qui a permis de recueillir plus d'un milliard de dollars.

Sur le marché international, l'Ontario a contracté des emprunts en dollars américains, australiens et néo-zélandais ainsi qu'en francs français, en couronnes norvégiennes et en yens japonais. Deux milliards de dollars ont été empruntés auprès d'investisseurs japonais, y compris 0,9 milliard de dollars dans le cadre des premières obligations samourai de la province<sup>2</sup>. De même, la première émission ontarienne d'euro-obligations en francs français (0,8 milliard de dollars) a été bien accueillie sur le marché.

---

<sup>1</sup> Ceci ne comprend pas le financement d'une valeur de 0,7 milliard de dollars effectué en 1996-1997 mais réglé en 1997-1998. Le total du financement recueilli au cours de l'exercice était de 7,2 milliards de dollars.

<sup>2</sup> Obligations émises sur le marché intérieur japonais par des emprunteurs non japonais.

---

À la demande des investisseurs, la province a doublé la taille autorisée du programme d'euro-obligations à moyen terme pour la porter à 6 milliards de dollars. Quatorze transactions ont été effectuées aux termes de ce programme au cours de l'exercice.

Dans l'ensemble, les emprunts internationaux présentent des taux d'intérêt très intéressants, une fois convertis en dollars canadiens, par comparaison avec les sources intérieures. La diversification de l'utilisation des instruments et des marchés financiers, dans le cadre d'une politique financière publique prudente, permet à l'Office ontarien de financement de profiter des conditions les plus favorables en termes de choix du marché et du moment. Cela est un facteur de stabilité dans la gestion de la dette et permet d'en optimiser le financement. En 1996-1997, le coût des nouveaux emprunts contractés sur les marchés étrangers était inférieur de 36 points de base au coût des emprunts contractés sur le marché canadien.

### ***Gestion de la dette***

Le 31 mars 1997, le total de la dette de l'Ontario s'établissait à 101,5 milliards de dollars. Ce montant comprenait 2,8 milliards de dollars dus au reclassement de la Société de logement de l'Ontario et du réseau GO.

Environ un tiers de la dette (33,8 milliards de dollars) est détenu à titre de débiteures non négociables (ou non publiques) dans les fonds de retraite du secteur public de l'Ontario, le fonds d'investissement du Régime de pensions du Canada et la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

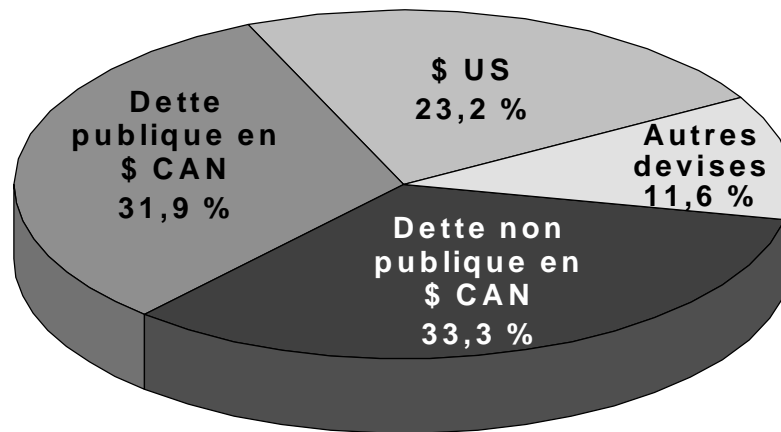
La gestion prudente de la dette est au cœur des efforts déployés par le gouvernement pour réduire l'ensemble de la dette. Cette politique s'articule autour des principes clés suivants : gestion de la dette en vue d'assurer stabilité et optimisation du coût; choix d'échéanciers judicieux de façon à maintenir un profil d'endettement régulier et limitation de l'exposition de l'Ontario aux fluctuations des taux d'intérêt et du change.

En tout, près de 35 pour 100 (soit 35,3 milliards de dollars) des emprunts de l'Ontario ont été contractés en devises étrangères. Au 31 mars 1997, toute la dette, à l'exception de 0,7 milliard de dollars (0,7 pour 100), avait été effectivement convertie en dollars canadiens en utilisant des techniques de gestion des risques. Les politiques existantes limitent l'exposition aux devises étrangères qui n'ont pas fait l'objet d'une couverture à 5 pour 100 ou moins du total de la dette de l'Ontario.

---

Le pourcentage de la dette à intérêt flottant par rapport à la dette de l'Ontario (moins les liquidités) était inférieur à 5 pour 100 (3,4 milliards de dollars) à la fin de l'exercice. Cela était bien en deçà de la limite de 20 pour 100 de la dette totale fixée par l'Ontario pour ce type d'exposition. La province a adopté des politiques tout aussi prudentes en matière de crédit, de liquidités et des risques associés au refinancement. Pour plus de détails, on est prié de se reporter aux Notes complémentaires aux états financiers dans les Comptes publics.

### **La dette de l'Ontario par devise**



#### **Ontario Hydro**

L'Office ontarien de financement coordonne le financement avec Ontario Hydro afin d'optimiser l'accueil du crédit ontarien sur les marchés financiers canadiens et internationaux. Dans le passé, la province a contracté des emprunts pour Ontario Hydro auprès des États-Unis et du Régime de pensions du Canada. En 1996-1997, les emprunts contractés par la province pour Ontario Hydro ont baissé de 0,7 milliard de dollars, pour s'établir à 3,1 milliards de dollars.

Les titres émis directement par Ontario Hydro, d'une valeur de 29 milliards de dollars, sont garantis par la province.

On trouvera des détails supplémentaires sur les rapports entre la province de l'Ontario et Ontario Hydro, y compris sur la dépendance d'Ontario Hydro à l'égard de la province, dans la note 7 des états financiers dans les Comptes publics.

## Statistiques financières et économiques sélectionnées sur une période de cinq ans

(en millions de dollars)	1992-93 <sup>1</sup>	1993-94	1994-95	1995-96 <sup>2</sup>	1996-97
RECETTES	41 807	43 674	46 039	49 473	49 450
DÉPENSES :					
Programmes et immobilisations	48 942	47 747	48 336	48 944	45 318
Intérêt sur la dette publique	5 293	7 129	7 832	8 475	8 607
Restructuration				854	2 430
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>54 235</b>	<b>54 876</b>	<b>56 168</b>	<b>58 273</b>	<b>56 355</b>
<b>DÉFICIT</b>	<b>12 428</b>	<b>11 202</b>	<b>10 129</b>	<b>8 800</b>	<b>6 905</b>
<b>DETTE DE L'ONTARIO</b>					
Emprunts contractés aux fins de la province	66 101	76 714	85 711	98 407	98 313
Caisse d'épargne de l'Ontario	2 068	2 059	2 089	2 220	2 135
Autre passif	438	666	780	769	1 063
<b>TOTAL DE LA DETTE DE L'ONTARIO</b>	<b>68 607</b>	<b>79 439</b>	<b>88 580</b>	<b>101 396</b>	<b>101 511</b>
<b>ONTARIO HYDRO</b>					
Dettes engagées par la province	6 717	4 537	3 835	3 808	3 140
<b>PASSIF ÉVENTUEL</b>					
Hydro	32 411	31 789	31 561	29 077	29 027
Autre	2 246	2 219	2 221	2 513	2 759
Produit intérieur brut (PIB) à la valeur marchande	282 803	288 569	300 827	314 077	323 027
Revenu des particuliers par tête (en dollars)	23 569	23 413	23 484	23 887	23 909
Dettes totales de l'Ontario en pourcentage du PIB	24,3	27,5	29,4	32,3	31,4

<sup>1</sup> Les renseignements financiers pour 1992-1993 sont fournis sur la base de la comptabilité de caisse modifiée.

<sup>2</sup> Le déficit antérieurement présenté de 8 726 millions de dollars a été redressé de 74 millions de dollars et établi au nouveau montant de 8 800 millions de dollars, afin de tenir compte des changements dus à l'adoption des recommandations révisées du CCVSP.

---



**Ministère des  
Finances**



**1996-1997**

**États financiers  
abrégés**



---

## **Opinion du vérificateur provincial sur les états financiers abrégés de la province de l'Ontario**

Au ministre des Finances :

J'ai vérifié, conformément aux normes de vérification généralement reconnues, l'état de la situation financière de la province de l'Ontario au 31 mars 1997 ainsi que les états de fonctionnement et du déficit accumulé, et de l'évolution de la situation financière pour l'exercice clos à cette date. Dans mon rapport du vérificateur à l'Assemblée législative en date du 15 août 1997, j'ai exprimé une opinion sans réserve sur ces états financiers. Mon rapport ainsi que les états financiers sont reproduits dans les *Comptes publics de l'Ontario de 1996-1997*.

À mon avis, les états financiers abrégés ci-joints ont été extraits en toute exactitude des états financiers susmentionnés de la province.

Le vérificateur provincial,

Erik Peters, FCA  
Toronto (Ontario)  
Le 15 août 1997



---

## Énoncé de responsabilité des états financiers abrégés

Les états financiers abrégés sont extraits des états financiers vérifiés de la province conformément à la loi et obéissent aux principes comptables recommandés par le Conseil sur la comptabilité et la vérification dans le secteur public et, le cas échéant, par le manuel de l'ICCA concernant les entreprises privées et publiques du Canada. Le gouvernement accepte la responsabilité de l'objectivité et de l'intégrité des états financiers.

Le gouvernement est également responsable du maintien des systèmes de gestion financière et de contrôle interne pour assurer avec une certitude raisonnable que les opérations consignées dans les états financiers entrent dans le cadre des pouvoirs établis par la loi, que les éléments d'actif sont dûment protégés et que les documents financiers servant à la préparation de ces états financiers sont fiables.

Michael L. Gourley  
Sous-ministre des  
Finances  
Le 15 août 1997

Anne M. Evans  
Contrôleure  
Le 15 août 1997

Robert Siddall, CA  
Directeur  
Le 15 août 1997

**Province de l'Ontario**  
**État du fonctionnement et du déficit accumulé**

Pour l'exercice clos le 31 mars (en millions de dollars)	Budget 1997	Chiffres réels 1997	Chiffres réels 1996
<b>Recettes</b>			
Impôt sur le revenu des particuliers	15 213	<b>16 357</b>	15 633
Taxe de vente au détail	9 520	<b>9 964</b>	9 424
Impôt sur les sociétés	5 370	<b>5 852</b>	5 174
Impôt-santé des employeurs	2 665	<b>2 772</b>	2 695
Taxe sur l'essence et les carburants	2 505	<b>2 491</b>	2 444
Autres taxes	895	<b>1 030</b>	946
Total des recettes fiscales	36 168	<b>38 466</b>	36 316
Gouvernement du Canada	6 030	<b>5 778</b>	7 881
Revenu provenant des entreprises publiques	1 682	<b>1 959</b>	1 730
Autres recettes	2 780	<b>3 247</b>	3 546
	46 660	<b>49 450</b>	49 473
<b>Dépenses</b>			
Santé	17 885	<b>17 921</b>	17 775
Services sociaux	9 401	<b>9 273</b>	10 377
Éducation et formation	8 725	<b>8 707</b>	9 761
Intérêt sur la dette publique	8 745	<b>8 607</b>	8 475
Environnement, ressources et développement économique	5 486	<b>6 230</b>	7 102
Justice	1 724	<b>1 720</b>	2 032
Administration générale	1 324	<b>1 467</b>	1 897
Restructuration	900	<b>2 430</b>	854
	54 190	<b>56 355</b>	58 273
<b>Réserve</b>	650		
<b>Déficit</b>	<b>8 180</b>	<b>6 905</b>	8 800
<b>Déficit accumulé</b>			
Solde au début de l'exercice		<b>101 864</b>	93 064
Solde à la fin de l'exercice		<b>108 769</b>	101 864

**Province de l'Ontario**  
**État de la situation financière**

Au 31 mars (en millions de dollars)	1997	1996
<b>Passif aux fins de la province</b>		
Créditeurs et charges à payer	12 016	10 669
Emprunts contractés aux fins de la province	98 313	98 407
Dépôts à la Caisse d'épargne de l'Ontario	2 135	2 220
Régimes de retraite	7 938	8 189
Autre passif	1 063	769
<b>Passif total aux fins de la province</b>	<b>121 465</b>	120 254
Emprunts contractés pour Ontario Hydro	3 140	3 808
	<b>124 605</b>	124 062
<b>Actif financier</b>		
Caisse et placements temporaires	5 681	11 422
Débiteurs	2 852	2 817
Frais payés d'avance	373	691
Autres éléments d'actif	680	674
Biens-fonds à vendre	307	371
Investissements dans les entreprises publiques	2 803	2 415
Avances à Ontario Hydro, garanties par des obligations	3 140	3 808
	<b>15 836</b>	22 198
<b>Déficit accumulé</b>	<b>108 769</b>	101 864

**Province de l'Ontario**  
**État de l'évolution de la situation financière**

Pour l'exercice clos le 31 mars (en millions de dollars)	1997	1996
<b>Encaisse aux fins des opérations</b>		
Déficit de l'exercice	<b>(6 905)</b>	(8 800)
<b>Encaisse provenant des (servant aux) activités de dotation en capital</b>		
Investissement dans les entreprises publiques	<b>(388)</b>	(115)
<b>Encaisse provenant des (servant aux) activités de financement, net</b>		
Emprunts contractés (remboursés) aux fins de la province		
– Publics	<b>1 243</b>	11 219
– Autres	<b>(1 337)</b>	(1 346)
Dépôts à la Caisse d'épargne de l'Ontario	<b>(85)</b>	131
	<b>(179)</b>	10 004
<b>Autres postes</b>	<b>1 731</b>	2 242
Augmentation (diminution) de l'encaisse et des placements temporaires	<b>(5 741)</b>	3 331
Encaisse et placements temporaires au début de l'exercice	<b>11 422</b>	8 091
Encaisse et placements temporaires à la fin de l'exercice	<b>5 681</b>	11 422

---

## **Abrégé des principales politiques comptables**

### ***Introduction***

Les présentes notes constituent un bref abrégé des principes comptables suivis par la province en rapport avec les états financiers abrégés. Pour obtenir des notes plus détaillées sur ces principes comptables et davantage de renseignements sur la situation financière et les résultats de fonctionnement de la province, on est prié de se reporter aux états financiers vérifiés publiés dans les *Comptes publics de l'Ontario pour 1996-1997*.

Les états financiers de la province reflètent la mise en oeuvre de la comptabilité d'exercice et de la technique comptable de vérification recommandées par le Conseil sur la comptabilité et la vérification dans le secteur public (CCVSP) de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) et, le cas échéant, dans le manuel de l'ICCA concernant les entreprises privées et publiques du Canada. Conformément aux recommandations du CCVSP, les investissements de la province en biens durables sont inscrits aux dépenses de l'année où les biens ont été acquis.

### ***Entité comptable***

Les présents états financiers constituent un rapport sur les activités combinées du Trésor et des organismes qui sont la propriété du gouvernement ou sous son contrôle, et qui sont responsables de l'administration de leurs affaires et ressources financières, soit devant un ministre du gouvernement, soit directement devant l'Assemblée législative. Ceux-ci comprennent les sociétés de la Couronne, les conseils et les commissions.

Les fiducies qui sont administrées par le gouvernement, pour le compte d'autres parties, sont exclues de l'entité comptable.

### ***Principes de consolidation***

Les activités des sociétés de la Couronne, des conseils et des commissions classés comme étant des organismes de service gouvernementaux, sont consolidées ligne par ligne avec le Trésor dans les états financiers. Si nécessaire, des rajustements sont effectués pour présenter les comptes de ces organismes d'une façon conforme aux principes comptables décrits ci-dessous et pour éliminer les comptes et transactions inter-organismes importants.

---

Les entreprises publiques sont définies comme étant les sociétés de la Couronne, les conseils et les commissions :

- qui ont le pouvoir financier et de fonctionnement d'exercer des activités commerciales;
- qui ont pour principale activité et source de recettes la vente de biens et de services à des particuliers et à des organismes non gouvernementaux;
- qui sont en mesure de mener leurs affaires et de répondre à leurs obligations à partir des recettes produites en dehors de l'entité comptable du gouvernement.

Les activités des entreprises publiques sont inscrites dans les états financiers par la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur consolidée qui suit les principes comptables généralement acceptés pour les entreprises commerciales. Leur actif net fait partie des états financiers sous le titre Investissements dans les entreprises publiques à l'état de la situation financière, et leur revenu net figure à titre de rubrique distincte à l'état du fonctionnement et du déficit accumulé.

#### ***Incertitude de mesure***

L'incertitude relative à la détermination du montant indiqué pour un poste dans les états financiers est connue sous le nom d'incertitude de mesure. Une telle incertitude se produit lorsqu'il est raisonnablement possible qu'il existe un écart important entre le montant constaté et un autre montant raisonnablement possible, ainsi que cela peut se produire lorsqu'on se sert d'un montant estimatif. Une incertitude des mesures se produit dans ces états financiers en matière d'accumulation des obligations de retraite, de l'impôt sur le revenu des particuliers, de l'impôt sur les sociétés et des coûts de restructuration.

---

## Sources de renseignements supplémentaires

### ***Champ d'application des Comptes publics***

Les Comptes publics de la province de l'Ontario pour 1996-1997 sont constitués des états financiers et de trois volumes :

- **Le volume 1** contient les annexes pertinentes au Trésor et les états des ministères. Les activités des différents ministères gouvernementaux sont inscrites au Trésor selon la méthode de comptabilité de caisse modifiée.
- **Le volume 2** contient les états financiers des principaux conseils, commissions et sociétés de la Couronne du gouvernement provincial qui font partie de l'entité comptable, ainsi que certains autres états financiers.
- **Le volume 3** contient le détail des dépenses ainsi que les salaires des cadres supérieurs de la fonction publique de l'Ontario.

### ***Le budget de l'Ontario***

Le gouvernement de l'Ontario présente un budget chaque année, habituellement au début du printemps. Ce document renferme les prévisions des recettes et des dépenses pour l'exercice à venir et présente un plan financier à moyen terme.

### ***Budget des dépenses de la province de l'Ontario***

Après avoir présenté son budget devant l'Assemblée législative, le ministre des Finances de l'Ontario dépose le Budget des dépenses du gouvernement pour l'exercice commençant le 1<sup>er</sup> avril. Le Budget des dépenses donne les grandes lignes du programme de dépenses de chaque ministère que l'Assemblée législative est appelée à approuver par la *Loi sur les subsides à la Couronne*.

### ***Plans d'activités du gouvernement de l'Ontario***

Un plan d'activités est publié chaque année par chaque ministère à la suite de la publication du budget de l'Ontario et du Budget des dépenses. Les plans d'activités présentent ce que chaque ministère a fait au cours de l'année précédente, ce qu'il prévoit pour l'année à venir, quels objectifs il s'est fixés et comment les résultats seront mesurés. Pour avoir accès par voie électronique aux plans d'activités, rendez visite au site Web du gouvernement de l'Ontario à : [www.gov.ca](http://www.gov.ca), et appuyez sur «Quoi de neuf?».

---

### ***Finances de l'Ontario***

Finances de l'Ontario est un rapport trimestriel sur le budget du gouvernement pour l'exercice. Il suit l'évolution qui se produit au cours du trimestre et présente de nouvelles perspectives pour le reste de l'exercice. On peut obtenir des exemplaires gratuits de ce document en écrivant directement à la Direction des communications du ministère des Finances, édifice Frost sud, 5<sup>e</sup> étage, 7 Queen's Park Crescent, Toronto (Ontario) M7A 1Y7.

### ***Comptes économiques de l'Ontario***

Ce rapport trimestriel contient des données sur la composition de l'activité économique de l'Ontario. On peut en obtenir des exemplaires gratuits en écrivant au Bureau des politiques économiques du ministère des Finances, édifice Frost nord, 5<sup>e</sup> étage, 95, rue Grosvenor, Toronto (Ontario) M7A 1Z1.

On peut obtenir des exemplaires des publications ci-dessus directement à Publications Ontario, 880, rue Bay, Toronto (Ontario) ou en écrivant à la section des publications, 5<sup>e</sup> étage, 880, rue Bay, Toronto (Ontario) M7A 1N8.